

**3^{ème} Comité de Suivi Local de la mise en œuvre de
la réforme des rythmes éducatifs - Paris 19^{ème}
du Vendredi 27 septembre 2013**

Constats et Questions des parents après 3 semaines d'école

Les points listés ci-dessous représentent la synthèse des témoignages remontés à l'UL par 20 écoles du 19^{ème}, ce qui représente au final un retour d'information conséquent des parents adhérents FCPE, compte tenu des délais impartis :

- 1. Constat des parents quant à la préparation du dispositif ARE pour la rentrée**
A la question, serez-vous prêts à la rentrée, la Ville de Paris avait répondu, lors du 2^e comité de suivi local en juin dernier, que "l'ensemble du dispositif serait opérationnel pour la rentrée de septembre 2013". L'ARE ayant démarré le jour de la rentrée (agrémenté, pour certaines écoles, de "portes ouvertes") a permis aux parents de constater en séance que les équipes périscolaires n'étaient pas prêtes (personne ne savait ce qu'il devait faire ni quels enfants devaient rester ou non, ajouter à cela un défilé de parents nouveaux dans l'école n'a pas franchement rassuré sur la **sécurité** des enfants). Par ailleurs, très peu d'ateliers ont pu être présentés faute d'intervenants. **A quelle moment de cette année scolaire pensez-vous que ce nouveau dispositif sera véritablement opérationnel ?**
- 2. S'agissant de l'accueil des enfants porteurs de handicap**
Des parents d'élèves nous ont alertés sur le fait que **rien n'est prévu, en termes d'activités, pour les enfants en situation de handicap sur les temps ARE (les mardis et vendredis de 15h à 16h30)**. Certains parents d'enfants handicapés doivent même les récupérer tous les jours à 11h30, l'accueil étant "difficile" et "source d'accident". Certains n'ont pas d'accueil le mercredi au centre de loisir.
Que peut-on faire pour remédier à ce problème ? La Mairie aurait-elle « oublié » ces élèves ou n'aurait-elle pas de solution ?
- 3. Constat des parents concernant les maternelles**
Le rythme discontinu induit par la réforme ARE est complètement inadapté aux enfants de 2 à 5 ans : fatigue, sentiment d'être perdu ne sachant jamais comment va se dérouler leur journée.
Il existe par ailleurs une **grande instabilité des équipes intervenant durant les temps périscolaires**, créant angoisses et perturbations pour les enfants (ASEM absentes non remplacées, animateurs, non encore formés, qui "tournent sur les différents ateliers" afin de palier aux absences...) ; les enfants n'ont **aucun référent stable à l'heure actuelle** du fait de ce "défilé d'adultes" tout au long de la journée et de la semaine. En petite section, les enfants s'endorment parfois avec un adulte (enseignant, ASEM) et se réveillent avec un animateur qu'ils n'ont jamais vu ! Dans certaines écoles on réveille les enfants pour qu'ils intègrent leur atelier. Il existe même pour les enfants une sorte de confusion, les mardis et vendredis, compte tenu de la coupure à 15h puis à 16h30, les enfants réclament "2 goûters"... **Face à ce constat, la Ville prévoit-elle de revoir le dispositif ARE proposé aujourd'hui en maternelle ?**
Si oui quand ?
- 4. Constat des parents concernant les élémentaires**
Un effet collatéral et paradoxal de la réforme ARE : les enseignants donnent des devoirs sur 5 jours et non sur 4 jours alors que le mercredi, pour beaucoup d'enfants - ceux qui vont au centre de loisir le mercredi après-midi - les devoirs ne pourront se faire qu'à partir de 18h30, une fois revenu à leur domicile ! **Résultat : une semaine plus lourde que l'an passé...** La **fatigue** est le mot qui revient le plus et les enfants se sont retrouvés en 2 semaines, dans le même état qu'à la veille de vacances.
- 5. Partage des locaux scolaires**
Le partage des classes requis pour la réalisation de certains ateliers **pose problème en termes de disposition des bureaux** (rangement aléatoire en fin d'atelier), **de vols, de ménage** (une classe occupée ne pouvant être nettoyée). Où en sommes nous en ce qui concerne les « **protocoles d'occupation des locaux scolaires** » ?
- 6. Constat des parents concernant les conditions d'hygiène**
Le **ménage est très nettement insuffisant** : toilettes irrégulièrement nettoyées, cours faites seulement une fois par semaine, qui deviennent dangereuses et impraticables (feuilles mortes, fientes d'oiseaux...). Il existe même des problèmes quant au changement de draps (sieste en maternelle).
- 7. Constat des parents concernant les conditions de sécurité**
Des problèmes ont été rapportés par les parents quant aux différentes heures de sortie désormais possibles, et ce malgré la vigilance affichée des REV, RPA, DPA et Directeur/trice d'école... des enfants de CP ont effectué leur sortie à un créneau horaire que n'avaient pas prévu les parents.

8. **Formation des EPL**

Les Espaces Premiers Livres (EPL) existant en maternelle sont en théorie animés par un personnel ayant reçu une formation spécifique. Le constat dans certaines école est qu'un animateur non spécifiquement formé (et pas forcément volontaire) est affecté à cette mission particulière ; **sachant que les formations correspondantes n'ont pas encore eu lieu pour le personnel désigné, les parents doivent-ils comprendre que cette situation inadéquate va perdurer ?**

9. **Informations que reçoivent les parents sur l'ARE dans leur école**

A ce stade, les parents **ne savent pas ce que font exactement leurs enfants durant ces nouveaux temps** (les ateliers ayant souvent changé versus les prévisions de rentrée) et **ne savent pas comment et si les enfants ont choisi leurs ateliers**.

Les parents ont été **nombreux à témoigner du manque d'information** de la part du REV désigné **concernant les associations qui interviennent au final, l'équipe "ARE" dans sa globalité, le contenu des ateliers proposés (qu'ils soient tenus par un animateur de la Ville ou associatif), le protocole de remplacement en cas d'absence...** Certains REV ont organisé pour leurs écoles des rencontres informatives à l'attention des parents concernées dans des créneaux compatibles avec les horaires de travail ; cela n'a pas été le cas dans toutes les écoles où pour la plupart, les parents restent dans l'attente. **La CASPE peut-elle s'assurer que les REV organisent des réunions à l'attention des parents dans des horaires compatibles (après 18h ou le samedi matin) ?**

10. **Le mystère de l'intervention des associations au sein du dispositif ARE**

Les REV sont vraisemblablement en **déficit d'information** de la part de leur hiérarchie, ne sachant pas, par exemple, si une association sera présente ou non durant toute l'année scolaire. Il existe sur ce point des disparités importantes d'un secteur à l'autre, selon le coordinateur désigné. Les REV ont vu parfois arriver des associations dans leurs écoles sans même avoir été prévenus et sans connaître les projets ni les intervenants correspondants : **est-ce que "n'importe qui" peut débarquer dans une école "en se disant appartenir à une association et envoyé par la Mairie" ?** Les parents constatent un bouleversement du travail d'organisation des ateliers ARE, déjà difficile pour les REV. Sans parler des interrogations quant aux sommes versées aux associations qui ne se sont finalement pas présentées (cas dans de nombreuses écoles du 19^{ème}) ?

Pour mémoire, l'UL FCPE 19^{ème} reste à ce jour dans l'attente d'une copie de l'ensemble des projets choisis par la Ville pour notre arrondissement et les représentants des parents d'élèves des écoles du 19^{ème} concernées par l'ARE souhaitent pouvoir avoir accès aux projets formels des associations intervenant à ce jour dans leur école.

11. **Moyens humains pour la réussite du projet ARE**

Lors du 1er comité de suivi (23 mai 2013), la CASPE nous indiquait que son principal objectif dans le cadre du projet ARE est de créer du lien, du sens à la mise en œuvre de la réforme, en interaction avec la communauté éducative de chaque école. **Il était prévu, dans ce cadre, de désigner dans chaque école 1 animateur référent par classe.** Qu'en est-il aujourd'hui, puisque force est de constater que ce dispositif n'est absolument pas en place ? Les parents constatent pour bon nombre que les REV n'ont pas les moyens de mettre ce dispositif en place contrairement à ce qui avait été annoncé par leur hiérarchie. **Quelles garanties de bonne organisation proposez-vous à ce stade ?**

Il existe globalement une grande instabilité des équipes périscolaires (animateurs de la Ville ou associatifs)... Les contrats des animateurs Ville qui permettraient de passer de 910h à 1110h effectives annuelles, ne sont pour l'instant pas mis en place : serait-ce une promesse non tenue ? **Que fait-on concernant la précarité des contrats actuellement proposés aux animateurs ?**

12. **Lien entre l'ARE et la désorganisation au sein du Conservatoire Municipal du 19^{ème}**

Le CMA19 a décalé sa rentrée d'une semaine (soit rentrée le mercredi 18 septembre au lieu du 11 septembre). Les parents concernés ont pu constater qu'il régnait au CMA19 une désorganisation totale, certains d'entre eux n'ayant toujours pas reçu les horaires des cours de leurs enfants la semaine dernière ; les horaires sont devenus très complexes à insérer dans l'emploi du temps des enfants concernés, les créneaux horaires proposés étant parfois fort tardifs (pour des enfants) en pleine semaine.

L'organisation pour les familles concernée est donc particulièrement compliquée en cette nouvelle année scolaire, la semaine des enfants n'étant pour sa part en rien allégée, bien au contraire.

L'UL FCPE 19^{ème} souhaite savoir quelle sera la date précise pour le prochain appel d'offre qui doit a priori être effectué dans le cadre du projet ARE. Par ailleurs, l'UL FCPE 19^{ème} souhaite que la **date du prochain comité de suivi local soit communiquée au plus tôt** aux participants prévus, afin notamment de permettre aux représentants de parents (tous salariés) de répondre présents.